



Directeur de la publication  
Philippe MIQUEL  
CPPAP : 0609 S 06978  
Prix : 1 €

Imprimé par :  
SNUipp40  
97 place de la caserne Bosquet  
40000 MONT DE MARSAN  
☎ 05 58 933 933  
email : [snu40@snuipp.fr](mailto:snu40@snuipp.fr)  
site Internet : <http://40.snuipp.fr/40>

Dispensé de timbrage **Mont de Marsan CDIS**

# Ouvertures

# 40

# P

**PRESSE**

DISTRIBUE PAR

LA POSTE 

Déposé le 3 novembre 2011

**SNUIPP** des Landes

## Sommaire

Editorial	p. 1
Promotions ou comment on change d'échelon	p. 2 à 4
Résultats des élections professionnelles	p. 5
Inspection	p. 6
Université d'automne	p. 7 à 8

**En supplément** : le bulletin de syndicalisation, l'appel à la grève du 15 décembre

Bimestriel

**n° 117**

**Novembre 2011**

## EDITO Dernières promotions avant liquidation ? C. TEXIER

Comme on l'avait écrit l'an dernier notre système de promotions était, si ce n'est juste, au moins transparent. Contrairement au mouvement, au changement de département, là au moins nous étions sûrs d'y passer ne serait-ce qu'à l'ancienneté!

Le SNUipp a toujours demandé un avancement au plus fort rythme pour tous comme cela existe à l'intérieur de la hors-classe et pour les inspecteurs... Non seulement le ministre ne nous a pas entendus mais il se permet de faire la proposition suivante : avancement pour tous au rythme le plus lent... majoré de quelques mois supplémentaires gracieusement octroyés par notre IEN suite à un simple entretien avec ce dernier !!!

Le constat est clair : seul l'administratif prévaut vu qu'il n'y aura plus de discussion sur la classe proprement dite et une perte de salaire considéra-



ble pour TOUS : de 1 000 à 5 000€ sur la carrière selon si un collègue serait passé au grand choix ou à l'ancienneté dans le système actuel.

A ces annonces régressives s'ajoutent les suppressions massives de postes, la dégradation des conditions de scolarisation des élèves et des conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels...

**A ce stade la seule solution envisageable pour le SNUipp est un nombre massif de grévistes le 15 décembre et des cortèges sans communes mesures.**



## SUR L'AGENDA :

### Mardi 6 décembre :

Clôture des inscriptions pour les permutations.

### Jeudi 8 décembre :

CAPD (Promotions...).

### Vendredi 9 décembre (au plus tard) :

Envoi des confirmations des demandes dans les boîtes I-Prof.

### Mardi 13 décembre :

Journée d'action inter-professionnelle.

### Jeudi 15 décembre :

Grève inter-syndicale des personnels enseignants d'éducation et d'orientation.

## CARRIERES :

### CHANGER D'ÉCHELON

## Décembre, mois des promotions...

La CAPD qui étudiera les promotions de cette année aura lieu le 08 décembre. Vous trouverez dans ce journal une fiche de contrôle que vous pouvez renvoyer au SNUipp-FSU pour que nous puissions contrôler votre situation.

Pour être promu, il faut être promouvable. 6 mois), le 01/02/2011 au choix (4 ans) et le 01/08/2011 à l'ancienneté (4 ans 6 mois).

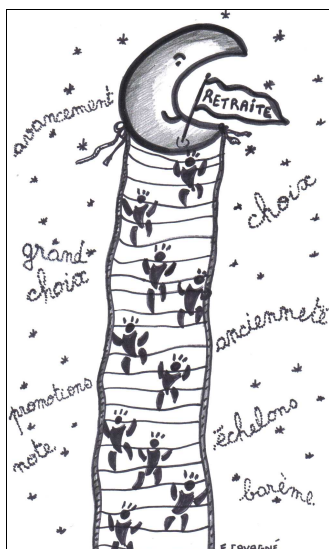
Etre promouvable, c'est avoir l'ancienneté requise dans un échelon permettant une éventuelle promotion à l'échelon supérieur (au grand choix, au choix ou à l'ancienneté). Voir les tableaux d'avancement ci-dessous.

Exemple : un PE au 8ème échelon depuis le 01/02/2007 sera promouvable au 9ème échelon le 01/08/2009 au grand choix (2 ans

Etre promu nécessite d'être promouvable et d'avoir le barème nécessaire pour être dans les 30% ou les 5/7ème qui seront promus au choix. Les promotions à l'ancienneté **sont automatiques.**

**Les promotions instituteurs se font par année civile, du 1er janvier au 31 décembre. Les promotions professeurs des écoles se font par année scolaire, du 1er septembre au 31 août.**

**Le SNUipp ne manquera pas de revendiquer une nouvelle fois le système de promotion le plus équitable qui soit : l'avancement de tous au rythme le plus rapide comme cela se fait déjà pour certains corps et qui permettrait à tous d'atteindre l'indice terminal.**



### Avancement des instituteurs

L'avancement des instituteurs se fait par année civile. Le tableau d'avancement est établi par l'Inspecteur d'académie. La détermination des promus est examinée en CAPD. Etre promouvable : c'est avoir la durée requise dans l'échelon précédent pour être susceptible de passer à l'échelon supérieur (grand choix, choix ou ancienneté).

**EXEMPLE :** un instituteur promu au 8ème échelon au 1-02-2009 sera promouvable au grand choix au 1-08-2011, sa possibilité de promotion sera examinée par la CAPD au titre de l'année civile 2011 avec celles de ses collègues promouvables au même échelon au grand choix au titre de la même année.

La CAPD retiendra 30% des promouvables au 9ème au grand choix en application d'un barème départemental.

PASSAGE D'ECHELONS	AVANCEMENT		
	GD CHOIX	CHOIX	ANCIENNETE
10 au 11	3 ans	4 ans	4 ans 6 mois
9 au 10	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
8 au 9	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
7 au 8	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
6 au 7	1 an 3 mois	1 an 6 mois	2 ans 6 mois
5 au 6	1 an 3 mois	-	1 an 6 mois
4 au 5	1 an 3 mois	-	1 an 6 mois
3 au 4	Avancement automatique : 1 an		
2 au 3	Avancement automatique : 9 mois		
1 au 2	Avancement automatique : 9 mois		

**CARRIERES :****CHANGER D'ÉCHELON****Décembre, mois des promotions...****Avancement des professeurs des écoles.**

L'avancement des P.E. se fait par année scolaire. Le tableau d'avancement est établi par l'I.A. La détermination des promus est examinée par la CAPD. Etre promuable : c'est avoir la durée requise dans l'échelon précédent pour être susceptible de passer à l'échelon supérieur (grand choix, choix, ou ancienneté).

**EXEMPLE :** Un P.E. promu au 7<sup>ème</sup> échelon au 1-02-2009 sera promuable au grand choix au 1-08-2011, sa possibilité de promotion sera examinée par la CAPD au titre de l'année scolaire 2010/2011 avec celles de ses collègues promouvables au même échelon au grand choix au titre de la même période.

La CAPD retiendra 30% des promouvables au 8<sup>ème</sup> au grand choix en application d'un barème départemental.

Si le collègue n'est pas promu en 2011, il sera promuable au 1-02-2012 au 8<sup>ème</sup> échelon au choix, parmi les promouvables au choix (5/7 sont promus).

Si le collègue n'est pas promu, il passera alors automatiquement au 8<sup>ème</sup> à l'ancienneté le 01-08-2012.

PASSAGES D'ÉCHELONS	AVANCEMENT		
	GD CHOIX	CHOIX	ANCIENNETÉ
10 au 11	3 a	4 a 6m	5a 6m
09 au 10	3a	4 a	5a
08 au 09	2a 6m	4a	4a 6m
07 au 08	2a 6m	3a	3a 6m
06 au 07	2a 6m	3a	3a 6m
05 au 06	2a 6m	3a	3a 6m
04 au 05	2a	-	2a 6m
03 au 04	avancement automatique : 1a		
02 au 03	avancement automatique : 9m		
01 au 02	avancement automatique : 3m		



Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, **ensemble** on les défend !



**CARRIERES :****CHANGER D'ÉCHELON****Décembre, mois des promotions...**

Barème des promotions au 2 décembre 2010							
Instituteurs				Profs d'école			
Echelon	Type de promotion	Nombre de promu(e)s	Barème du dernier promu	Echelon	Type de promotion	Nombre de promu(e)s	Barème du dernier promu
				4	Ancienneté	34	21.000
				5	Grand choix	19	30.000
				5	Anc.	41	22.358
				6	Gd. Ch.	27	33.500
				6	Choix	51	31.661
				6	Anc.	24	22.000
				7	Gd. Ch.	32	39.000
				7	Ch.	52	37.992
				7	Anc.	19	31.500
				8	Gd. Ch.	26	52.906
8	Mi-choix	1	28.900	8	Ch.	33	43.500
8	Anc.	0		8	Anc.	19	40.833
9	Ch.	0		9	Gd. Ch.	26	58.000
9	Mi-ch.	0		9	Ch.	49	49.458
9	Anc.	0		9	Anc.	21	39.500
10	Ch.	1	51.158	10	Gd. Ch.	17	69.247
10	Mi-ch.	3	52.283	10	Ch.	22	62.000
10	Anc.	0		10	Anc.	10	58.758
11	Ch.	1	57.817	11	Gd. Ch.	12	74.519
11	Mi-ch.	1	58.775	11	Ch.	14	69.667
11	Anc.	1	56.750	11	Anc.	5	67.497

**CARRIERES :****CHANGER D'ÉCHELON****GIPA ?**

La GIPA ou garantie individuelle du pouvoir d'achat a été rétablie en 2011. Elle est de fait réservée à ceux n'ayant pas obtenu de promotion durant la période de référence de 4 ans, à partir d'une

Qu'est-ce que c'est ?

Elle concerne tous les fonctionnaires titulaires civils des trois fonctions publiques et les agents non titulaires employés de manière continue.

Le mécanisme de la GIPA repose sur une comparaison entre l'évolution du traitement indiciaire brut détenu sur une période de référence de quatre ans et celle de l'indice des prix à la consommation (hors tabac).

Pour les collègues à temps partiel, le montant de la garantie est attribué à hauteur de la quotité travaillée au 31 décembre de l'année qui clôt la période de référence.

En cas de congé de longue maladie ou de longue durée, le calcul de la GIPA ne tient pas compte des diminutions du traitement qui s'opèrent en application des dispositions de la fonction publique.

Sont exclus du bénéfice de la GIPA :

- les agents en poste à l'étranger au 31 décembre qui clôt la période de référence
- les agents, ayant subi, sur une des périodes de référence, une sanction disciplinaire ayant entraîné une baisse du traitement indiciaire.

Si le traitement a évolué moins vite que l'inflation, une indemnité d'un montant brut équivalent à la perte du pouvoir d'achat ainsi constatée est versée.

A qui s'adresser ?

Les services de l'Inspection Académique verse automatiquement cette indemnité. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à contacter vos représentants du SNUipp des Landes.

**PARITARISME :****ELECTIONS  
PROFESSIONNELLES 2011  
RÉSULTATS****Elections professionnelles : un quatrième siège gagné par le SNUipp 40 !**

Avec 44,80% des suffrages exprimés et 4 sièges de commissaires paritaires sur 7, le SNUipp/FSU confirme sa position de première organisation syndicale du premier degré dans le département.

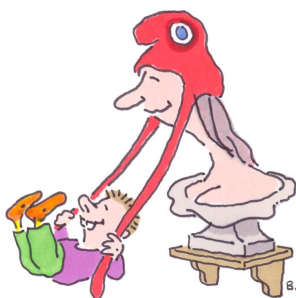
Malgré un processus électoral informatisé particulièrement compliqué et mal préparé qui a considérablement diminué le taux de participation (de 68,26% à 47,61%), ce succès conforte l'adhésion de la majorité des enseignants aux valeurs défendues par le SNUipp/FSU :

**une transformation de l'école pour permettre la réussite de tous et la défense de la profession dans l'équité et la transparence.**

Au plan national le SNUipp/FSU continue sa progression et recueille 48,1% des suffrages. Il occupera 6 sièges sur 10 au sein de la prochaine CAPN.

Pour la première fois cette année, les personnels étaient également appelés à voter pour déterminer la représentation des organisations syndicales dans les comités techniques qui traitent des questions de moyens (budget, ouvertures et fermetures de classe). La FSU obtient 43,5% des voix et aura donc 5 représentants sur 9 dans les comités techniques académiques et départementaux.

**Le SNUipp 40 remercie chaleureusement tous les collègues qui lui ont manifesté leur confiance à l'occasion de ces élections. Le résultat de ce vote donne une grande responsabilité à tous les représentants du SNUipp/FSU pour l'avenir de l'école et des enseignants. Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants du personnel qui interviendront en votre nom dans les différentes instances.**



	<b>Comité technique spécial départemental (délégation FSU)</b>	<b>Commission administrative paritaire départementale (élus SNUipp)</b>
<b>titulaires</b>	Damien Delavoie, Patrick faurens (SNES), Jean-Michel Téodori (SNES), Cécile Texier, Cathy Laffargue	Cécile Texier, Damien Delavoie, Cathy Laffargue, Philippe Miquel
<b>suppléants</b>	Elise Roca (SNES), Marjorie Ducourneau, Jean-Noël Capdeville (SNEP), Jean-Bernard Coussirat-Bourg (SNUEP), Maurice Chopin (SNICS)	Marjorie Ducourneau, Stéphanie Pontarrasse, Audrey Dartiguelongue, Véronique Lafon

Le ministère annonce qu'il va ouvrir des discussions pour modifier en profondeur les modalités d'évaluation des enseignants. Pour le premier degré, l'inspection en classe serait remplacée par un entretien professionnel mené par un inspecteur et les notes seraient supprimées.

Ce nouveau processus aurait des conséquences importantes sur le déroulement de la carrière qui se ferait à un rythme plus lent. Les enseignants seraient à nouveau les grands perdants puisque l'avancement dans le reste de la fonction publique se fait à un rythme plus rapide. Ce scénario entraînerait des évolutions de salaires beaucoup plus lentes. Le ministère chercherait-il ainsi à faire des économies sur le dos des enseignants ? De plus, les inspecteurs influeraient directement sur la rémunération des enseignants. Ils auraient le pouvoir de leur attribuer des mois d'ancienneté leur permettant d'avancer leur date de promotion. La reconnaissance de l'expérience professionnelle liée à l'ancienneté serait complètement minorée.

Le SNUipp-FSU va entrer dans les discussions avec la détermination d'améliorer concrètement le système d'évaluation des enseignants. En effet, si le dispositif actuel est vécu comme injuste tant le poids de la première inspection pèse sur toute la carrière et inefficace tant il se résume à une simple mise en conformité, le SNUipp-FSU refusera que le dispositif futur accentue ces défauts. Certaines lignes rouges ne doivent pas être franchies. Il s'opposera à une conception managériale basée sur un mérite largement arbitraire qui entraînerait individualisme et division des équipes. Il est également hors de question que l'évaluation ne se réduise à un contrôle administratif et à une opération de classement des enseignants. Le SNUipp-FSU portera le projet d'une évaluation formative qui soit une aide au développement professionnel pour que les enseignants soient encore mieux armés pour faire réussir tous les élèves. Il défendra les principes d'équité, d'égalité de traitement, de transparence. Il s'engage à informer et consulter les enseignants des écoles maternelles et élémentaires.





**UNIVERSITE**

**D'AUTOMNE**

**2011**

**Port Leucate 2011, nouveau lieu de rendez vous des amoureux de la pédagogie !**

Les Universités d'Automne du SNUipp : une autre école est possible !

Se rendre aux Universités d'Automne est un voyage exploratoire. On y part morose et fatigué. On en revient regonflé et ...fatigué...mais autrement !

Pour se rendre à Port Leucate, nouveau lieu de rendez-vous des amoureux de l'école du SNUipp, parfois on passe par Foix. Enfin...on passe par Foix une fois. C'est ce qu'on a fait cette fois, cette première fois. Sur cette route buissonnière, nous avons traversé le monde : longé la cordillère des Pyrénées, escaladé les piémonts italiens, exploré les canyons canadiens, admiré le ciel Corse. Vraiment un beau voyage. Un peu long peut-être... mais tellement inattendu. Son souvenir restera forcément plus tenace que le banal retour par l'auto-route...

Arrivées à bon Port Leucate, fatiguées, nous voici au pays des enseignants à la recherche de l'Eldorado pédagogique. Nous allons de port en port, recevoir l'éclairage des pionniers qui ont creusé pour nous les voies de la réflexion.

Erick Prairat nous invite à réfléchir sur la piste de l'éthique professionnelle. Quelle déontologie peut guider notre métier ? Quels repères peuvent nous permettre d'organiser nos conditions de travail, faciliter nos prises de décision et notre engagement ? Comment définir l'enseignement dans l'école publique ? L'éthique professionnelle est un accès à la sagesse collective du métier. E. Prairat en énonce six bénéfiques : réaffirmer la cohésion du corps professionnel, délimiter le domaine d'intervention, assurer une garantie juridique, donner des gages de fiabilité, affirmer la légitimité de l'école dans la transmission des contenus et la formation des citoyens, et pour finir renouveler le pacte de confiance entre les parents et l'école. Pour construire ce pacte professionnel, il est nécessaire que le groupe de professionnels revendique son utilité publique en se donnant un minimum de normes, ni trop extravagantes, ni trop faciles à souscrire, trouver un consensus, des accords minimalistes. Pour commencer, il faudra se mettre d'accord sur ce qu'est l'école aujourd'hui : un lieu spécifique de formation et de transmission, un lieu intermédiaire entre le domaine privé de la famille et le monde social, un lieu d'exercice, un lieu hospitalier. A nous de cerner les limites de ce monde...

Corinne Loie, orthophoniste, nous alerte sur la fragilité de notre outil de travail qu'est la voix. En décrivant les risques et les précautions à prendre pour continuer à nous faire entendre, sur les voies pédagogiques.

Avec Xavier Pons, nous naviguons sur le flot des politiques d'évaluation des écoles. Capitaine charmant, il nous fait visiter les côtes anglaises, françaises et suisse (!) en comparant trois contextes institutionnels très différents qui pourraient être interprétés ainsi : en Angleterre, une forte systématisation de l'évaluation des établissements, l'explicitation et la formalisation des attentes, un pilotage fort par les résultats mais des contraintes bureaucratiques importantes et une forte pression sur les équipes. En Suisse, une grande disparité des modes d'évaluation, chaque canton ayant son propre système donc peu de comparaisons possibles. En France, la politique d'évaluation hésite à systématiser les critères et l'évaluation des établissements souffre d'une crise du sens ...

Et puis nous avons abordé avec Serge Boimare sur les berges rétruses des élèves en difficultés, les 15 % qu'il qualifie d'intouchables par ou du système scolaire. Avec Boimare, tranquillement, sereinement, nous avons rêvé de répondre OUI à la question "Faut-il une révolution pédagogique pour réduire l'échec scolaire ?" Et d'abord tordre le cou à un premier préjugé qui fonctionne à l'école : la difficulté serait un déficit. Non, il faut relancer la pensée des élèves empêchés de penser par la culture et le langage. Changer les pratiques en satisfaisant 5 besoins fondamentaux des apprenants : être intéressé, être nourri de culture, s'entraîner à l'expression et au débat, toujours donner du sens aux savoirs, et faire naître le sentiment d'appartenir à un groupe. En pratique, il prône une heure quotidienne de culture humaniste : par la lecture à haute voix de l'adulte pour restaurer l'écoute, puis un entraînement régulier à l'expression et au débat. Le discours de Serge Boimare paraît si simple et si limpide que nous nous sommes senties de son pays : celui des valeurs humanistes...ça fait du bien !



**UNIVERSITE  
D'AUTOMNE  
2011**

Pour finir la visite de ces 11e Universités d'Automne, nous avons tenté l'escalade des propositions de Francois Dubet sur l'offre scolaire. Lui aussi nous a parlé sans notes, fluidement, avec souvent une pointe d'ironie et d'humour dans la métaphore. Après un constat historique de l'impuissance de l'école française face à l'inégalité scolaire. Voire même pire : puisque l'école depuis une quinzaine d'année serait un facteur d'accentuation des inégalités sociales, F. Dubet ne voit qu'une issue : nous montrer résolument réformistes et refuser catégoriquement l'idée d'une école méritocratique. Trois pistes sont à mettre en chantier : la formation des maîtres, coupler l'école et le collège en s'écartant de l'objectif d'une préparation au lycée, et mettre en oeuvre la réflexion et le travail collectif au sein des établissements. En sortant de sa conférence, nous nous sommes senties un peu "dubitatives" sur notre capacité à réussir ces changements nécessaires qui ne pourrions faire l'économie de sacrifices en particulier sur la gestion de notre temps libre... Sommes-nous devenus trop individualistes dans nos pratiques quotidiennes ??? Et qui aura le courage politique de s'attacher à ce chantier à long terme ?

Ainsi, nous tanguions sur les derniers remous de notre voyage entre amoureux d'école. Au loin, nos vacances devenaient effectives. Il fallait rentrer. La tête pleine de pépites pédagogiques, le coeur rempli de complicité professionnelle, les yeux éclairés des lumières de ces Eldorados pédagogiques. Cap vers une autre école, hardis, hardis...souquez, hissez les voiles...

Et nous fûmes 8 femmes à retourner vers l'Ouest. Dans le minibus, par l'autoroute. Les conversations allaient bon train. On a toujours quelque chose à se dire entre collègues. Nous partageons le même horizon...

Pour l'intégralité, plus de détails, plus d'exhaustivité, et plus d'objectivité aussi, sans doute, sur le contenu des conférences, ne manquez pas le numéro spécial de Fenêtre sur Cours et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures. Mais d'ici là, gardons le cap !

**Isabelle Miremont**



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

6, rue de la Tuilerie  
BP 23107 - 31130 BALMA  
Tel : 05 34 42 64 70

E-mail : 02290@cma.creditmutuel.fr

Ouvert du Mardi au Samedi matin

**LA** BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**Crédit Mutuel**  
Enseignant  
www.cme.creditmutuel.fr